

La corruption ralentit la croissance économique

Selon un rapport récemment publié à Washington par le Bureau de la Comptabilité générale (U.S Général Accounting Office, GAO), la corruption, en Afrique subsaharienne, est toujours fréquente et nuit gravement à la croissance à long terme de la région et à son développement.

Pour éclairer le débat, engagé dans nos éditions précédentes, se rapportant à la bonne gouvernance et à la lutte contre la corruption, Nouakchott-Info, soucieux d'informer objectivement ses lecteurs, a eu l'idée de publier quelques extraits de l'article rédigé par Charles Corey Rédacteur du " Washington File " et dont le contenu peut présenter un intérêt dans le contexte actuel de notre pays.

" En effet, poursuit cet article, des fonds utilisés pour l'enseignement, l'investissement et l'infrastructure publique sont bien souvent détournés par des responsables corrompus. Le rapport fait état des projets mis en œuvre par les Etats-Unis dans le cadre de leurs programmes d'aide en Afrique subsaharienne (...). Il prévient aussi que, bien que la corruption soit généralisée dans la région, il est extrêmement difficile d'en mesurer la portée.

L'index de la Banque Mondiale et l'index de Transparency International " placent un grand nombre des pays d'Afrique subsaharienne parmi les plus corrompus du monde, mais souligne le rapport, leurs données reposent sur des perceptions plutôt que sur des cas de corruption quantifiables et les deux institutions admettent que leurs évalua-

tions manquent de précisions.

... Pour leur part, les donateurs internationaux estiment que la corruption constitue un défi à la stabilité politique, qu'elle entrave une croissance régulière, fausse les prix, mine les appareils juridiques et judiciaires et empêche que les services publics n'atteignent ceux qui en ont le plus besoin.

Le rapport souligne par ailleurs que les causes de cette corruption, en Afrique subsaharienne, résultent de plusieurs facteurs dont :

- le bas salaire des fonctionnaires pousse souvent ces derniers à demander des pots-de-vin ou à détourner des fonds à leur profit (...)
- Le manque de transparence lié aux activités gouvernementales et le fait que les gouvernements ne soient pas tenus de rendre des comptes créent un climat propice à la corruption ;

- l'inefficacité des cadres juridiques et le non respect des lois entravent les tentatives d'enquêtes et de poursuites et la plupart des pays n'ont pas un appareil judiciaire suffisamment efficace pour traduire en justice les fonctionnaires corrompus et les punir ;

- le public tolère la corruption et, dans certains pays, la corruption est un fait et on s'y attend. "

Aussi notre pays qui a été déclaré éli-

gible par le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique aux avantages offerts par la Loi Américaine du 18 Mai 2000 relative à la Croissance et les Possibilités Economiques en Afrique (AGOA) se doit d'être très respectueux des règles de bonne gouvernance s'il désire tirer le maximum de profits des opportunités offertes aux pays de l'Afrique subsaharienne dans le cadre de cette Loi.

S.E M. Joseph Le Baron Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique en Mauritanie vient de confirmer (Calame n°441 du 2/6/2004) la volonté de son gouvernement de promouvoir les échanges économiques avec notre pays par la création, dans les prochains mois, d'un Conseil d'Affaire Américano-Mauritanien " CAMA " chargé de faciliter les échanges commerciaux entre opérateurs privés mauritaniens et américains.

Si toutes les règles de la bonne gouvernance, rappelées récemment encore par le président Ould Taya, lors de sa visite à Kiffa, sont mises en œuvre notre pays tirera, sans nul doute, un grand profit de ces énormes opportunités économiques.